Nous Commissaires nommér par Lacademie Royalle de chirurgie avons examinér plusieurs observations envoyées par Mr. Cassoulet Me. chirurgien a Angoulême

La premiere de ces observations fait mention d'un homme qui eût le pouce de la main gauche et L'os du metacarpe qui le soutient emporté de quelques Eclats d'un fusil qui Luy Crevât dans la main cette observation ne nous paroist point assér remarquable et n'est point assér circonstantiée pour qu'on en puisse faire usage dans les memoires de Lacadémie

Dans la seconde observation lautheur Raporte avoir Vû et visité un enfant agé de 4 jours a qui il trouva une tumeur de la grosseur d'une demie bouteille et de mesme figure situeé au côté gauche de la derniere Vertebre des Lombes dont la sortie étoit de la grosseur d'une plume quil soupçonna estre la Vessie de cet enfant Cette observation n'étant point assér detaillée d'ailleurs Louverture du Cadavre n'ayant point eté faitte on ne peut point Constater au juste L'existence ny la nature de La tumeur et par Consequent cette observation ne peut avoir aucune place dans les Memoires de Lacademie

Dans la troisieme il fait mention d'un homme qui fut blessé par une balle de Calibre dont le coup ~~[illegible]~~ entroit a L'angle inferieur de L'omoplatte

ARC 49 n° 89

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

gauche et avoit son issüe au dessous du Mamelon
de L'autre Côté Le blessé ayant les accidens qui
accompagnent ordinairement la blessure des poumons
Loppression et Le crachement de sang furent Considerables
Lair mesme sortoit de laplaye avec sifflement
tous ces accidens disparurent par le moyen des seignées
Reiterées Lautheur raporte quil sortit environ quatre
onces de sang de la playe par la situation quil fit
tenir au malade et assure L'avoir parfaitement guery.
quoyque tous les signes quil Raporte soient les signes de
la blessure des poumons nous ne croyons pas cependant
quon puisse faire usage de cette observation L'entrée
et La sortie du coup n'étant pas bien designée

Dans la quatrieme Lautheur raporte avoir vu un
Jeune ~~homme~~ garçon agé de neuf ans le quel fut blessé
au parietal gauche d'un coup dune boulle de grosseur
Considerable qui Luy fit perdre Connoissance et rendre
les excrements involontairement comme il paroissoit
une tumeur a L'endroit du Coup il fit une incision
Cruciale et trouva cinq fentes qui aboutissoient toutes
a un mesme point dont deux s'étendoient Jusque sous
les teguments de la partie inferieure du parietal se
disposant a trepaner le malade mais comme les

accident ne parurent pas Dabord et que Les parens du
malade sopposerent a Loperation Lautheur la differa et
attendit quil Luy parut de nouveaux accidens cequi ne manqua
pas Darriver car lemalade quatre jours aprez fut attaqué
de La fievre et il Luy parut de La Rougeur et de Linfflamation
dans Les yeux cequi Le determina a appliquer Le trepan
cequi Luy Reüssit et le malade fut gueri en 60 jours
quoyquil paroisse que Lon puisse tirer quelqueavantage
de cette observation nous ne croyons pas quelle merite
Detre mise dans les memoires de Lacademie dautant quil
paroist que si Lautheur avoit suivi son premier mouvement
et quil neut point adheré aux sentimens des parens il auroit
trepané le malade et Luy auroit epargné les accidens qui
luy survinrent

dans la derniere et cinquieme observation il fait Lhistoire
dune femme qui naccoucha pas a cequil pretend par les
voyes naturelles mais par une ouverture qui se fit entre
Lanus et La vulve dans la quelle Lautheur raporte avoir
introduit sa main pour aller chercher le placenta il
paroist que Lautheur a pris le dechirement de la partie
inferieure du Vagin qui apparemment setendoit Jusques
a Lanus pour un trou qui setoit fait dans cette partie
et par consequent nous ne croyons pas quon puisse faire
usage de cette observation

Deliberé a paris ce 12 Janvier 1734 Jallet. Peledays

n.° 217.